

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : (a) le renvoi à l'examen d'une commission.

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi

à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Pour une meilleure visibilité et fonctionnalité du Conseil des jeunes (CDJ)

Texte déposé

L'art 85 de la Constitution vaudoise prévoit la mise en place d'une Commission de jeunes. Les art, 8 et suivants de la Loi vaudoise sur le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ) du 27 avril 2010 en règle les modalités de désignation et de fonctionnement.

Composé de 25 membres désignés par le Conseil d'Etat et sous la haute surveillance de la Cheffe du Département DFJC, le Parlement des jeunes a déjà pu manifester de la qualité de ses activités par diverses propositions en 2015, puis en 2016.

Lors d'une séance qui s'est déroulée avec les Présidents de groupes le 8 novembre 2016, l'intérêt des représentants de la Commission des jeunes pour la politique a pu être clairement mis en lumière. Dès lors, les Présidents de groupes soussignés sollicitent du Conseil d'Etat qu'il étudie la possibilité de renforcer les activités du Conseil des jeunes, notamment en lui permettant de donner son avis de façon plus régulière et pérenne sur les différents projets de lois ou d'investissements

dont sont saisis les Députés, via le Conseil d'Etat, et ce, conformément à l'art. 9 LSAJ.

En d'autres termes, la Commission des jeunes pourrait être plus régulièrement consultée dans le cadre des procédures de consultation menées par le Conseil d'Etat sur différents thèmes ou projets. De même, le Conseil d'Etat est invité à proposer des solutions afin que les Députés aient plus de contacts avec le Conseil des jeunes.

Commer	ntaire	(s)

		<u>:</u>
Conclusions		
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)		
(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures	, the state of the	
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures	g.	
(c) prise en considération immédiate	×	

Nom et prénom de l'auteur :

BUFFAT Marc-Olivier, pour le groupe PLR

Noms et prénoms des consorts :

JOBIN Philippe, pour le groupe UDC_

INDUNI Valérie, pour le groupe Socialiste

VENIZELOS Vassilis, pour le groupe des Verts

CRETEGNY Gérald, pour le groupe PDV-VL

DOLIVO Jean-Michel, pour la Gauche (POP SolidaritéS)

Signature :

Signatures :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Ansermet Jacques	Clément François	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Cretegny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Cretegny Laurence (Selectly	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Debluë François	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Chapalay Albert A Muguity	Despot Fabienne	Induni Valérie
Chappuis Laurent	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cherbuin Amélie	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Chevalley Christine	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Chevalley Jean-Rémy	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf
Christen Jérôme	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Christin Dominique-Ella	Eggenberger Julien	Kernen Olivier

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Krieg Philippe	Oran Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schobinger Bastien
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pillonel Cédric	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Randin Philippe	Stürner Felix
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas A	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Renaud Michel	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	Uffer Filip
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Michel	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Volet Pierre
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuarnoz Annick / /
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Vuillemin Philippe
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas
Neyroud Maurice	Rydio Alexandre	Wyssa Claudine
Nicolet Jean-Marc	Sansonnens Julien	Züger Eric
